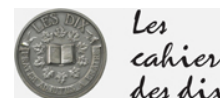


Les Cahiers des Dix



Le Journal de François Baillaigé

Jean Bruchési, M.S.R.C.

Numéro 19, 1954

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bruchési, J. (1954). Le Journal de François Baillaigé. *Les Cahiers des Dix*, (19), 111–127. <https://doi.org/10.7202/1080039ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le Journal de François Baillairgé ⁽¹⁾

Par JEAN BRUCHÉSI, M.S.R.C.

De tous les personnages dont l'histoire des arts, au Canada, a retenu les noms, François Baillairgé est l'un des plus célèbres. Sa célébrité, de valeur relative, à coup sûr, quand on la compare à celle d'artistes universellement connus, notre compatriote la doit moins à la qualité indiscutable qu'au nombre et à la variété de ses oeuvres. A la fois peintre, sculpteur et architecte — ce dernier terme étant pris dans le sens qu'il avait chez nous il y a un siècle et demi, et non à la manière moderne — François Baillairgé fut avant tout un artisan de grande classe, doublé, à l'occasion, d'un artiste véritable. « Savant artiste », disait de lui l'un de ses amis et conseillers, Messire Jérôme Demers, dont l'influence prépondérante a marqué l'évolution de l'architecture dans la Province de Québec. Et ce n'est pas sans les plus valables raisons que M. Gérard Morisset voit en lui « le sommet de la hiérarchie des Baillairgé ». De fait, cinq Baillairgé occupent une place de choix dans notre production artistique : Jean, ses fils François et Pierre-Florent, Thomas et Charles, respectivement fils et neveu de François. Des cinq, c'est François qui domine; c'est aussi celui qui semble offrir la personnalité la plus forte et la plus attachante. La dynastie des Baillairgé, dont le règne — le mot n'est pas de trop — dura un siècle, lui doit le meilleur d'une oeuvre qui, plus que toute autre, a longtemps contribué au maintien des saines traditions de métier sur les deux rives du Saint-Laurent.

(1) C'est chez un marchand de livres d'occasion, à Trois-Rivières, qu'un perspicace collectionneur de *Canadiana* découvrit le « Journal ». A la vérité, le document n'embrasse que les années 1784-1800. Mais François Baillairgé en a certainement entrepris la rédaction avant 1784 et il ne l'a pas interrompue après 1800. M. Gérard Morisset, qui est aujourd'hui l'heureux possesseur du Journal, ne désespère pas d'en retrouver le début et la suite. C'est le souhait que je forme, en remerciant le conservateur de notre Galerie provinciale des Arts d'avoir aimablement autorisé un premier usage de son bien.

Jean Baillairgé n'avait pas quinze ans lorsqu'il dit adieu à son Poitou natal. Protégé ou non par Mgr de Pontbriand, à qui sa famille l'aurait confié, c'est en compagnie du sixième évêque de Québec qu'il fit la traversée de l'Atlantique et qu'il arriva, le 29 août 1741, dans la capitale de la Nouvelle-France. Mais on n'y retrouve plus sa trace avant 1748. Qu'a-t-il fait dans l'intervalle? Où est-il demeuré? Personne ne le sait avec certitude. Vraisemblablement, le fils du charpentier poitevin a fait l'apprentissage du métier paternel chez un artisan de la ville ou des environs, car, en 1748 précisément, il tient lui-même boutique de menuisier, rue du Sault-au-Matlot. Deux ans plus tard, il épouse Marie-Louise Parent, de Charlesbourg, qui lui donnera onze enfants, dont six mourront en très bas âge.⁽²⁾ François, le septième, naît le 21 janvier 1759.

A cette date, Jean Baillairgé s'est acquis une honnête réputation de menuisier-charpentier. Ses aptitudes naturelles et le soin qu'il apporte à l'exercice de son double métier lui ont attiré une clientèle dont le nombre grandit d'année en année. La guerre ne paraît avoir eu pour lui d'autre inconvénient fâcheux qu'un service de quelques mois ou de quelques semaines dans les rangs de la milice, lors du siège de Québec. Le calme revenu, il s'est remis à la tâche, plus recherché que jamais en raison même des travaux qui le réclament dans une ville à moitié détruite par les bombardements. Que de maisons, que d'édifices, civils ou religieux, à reconstruire! Et ce n'est pas seulement le menuisier ou le charpentier dont le talent est mis à contribution, mais l'architecte, davantage peut-être le sculpteur sur bois qu'il est devenu « par nécessité », suivant le mot de M. Gérard Morisset. Ainsi, du reste, l'apprentissage faisant fonction d'école, les traditions de métier ne seront pas tout de suite perdues et le changement de régime politique n'affectera en rien, pour commencer, les habitudes des artisans du terroir.

(2) Et voici les cinq autres : Marie-Françoise-Antoinette (1752-1826), qui épousa Jean-Pascal Létourneau, armurier; Louise-Geneviève (1755-1781), mariée à Guillaume Bériau; François (1759-1830); Pierre-Florent (1761-1812), qui épousa Marie-Louise Cureux de Saint-Germain; Marie-Anne (1765-1835), épouse de l'architecte Joseph Grouard.

Même s'il est vrai, comme l'affirme M. Morisset, que Jean Baillairgé retrouve « au fond de sa mémoire les formes d'un style Louis XV sage et pas trop mondain qu'il a admiré dans sa jeunesse », il est trop intelligent pour ne pas ménager à son fils François l'occasion d'élargir le champ de sa propre expérience. Aussi bien, après l'avoir initié à la sculpture, dans la boutique du Sault-au-Matelot, et tout fier des heureuses dispositions qu'il trouve en lui pour le travail du bois, Jean Baillairgé pense avec raison que rien ne vaudra un séjour à Paris pour faire de l'apprenti le collaborateur précieux dont il aura besoin plus tard. Le Séminaire de Québec a un agent à Paris. Il n'en faut pas plus pour faciliter le séjour du jeune homme dans la capitale française, séjour dont son père fera tous les frais — ou presque — et qui durera de 1778 à 1781.

Il existe peu de détails précis sur les trois années parisiennes de Baillairgé. On sait qu'il travailla ferme, qu'il fut l'élève du sculpteur Jean-Baptiste Stouf, membre de l'Institut, qu'il fréquenta les ateliers et les salles de cours de l'Académie de Peinture et d'Architecture. Eut-il jamais l'idée de s'établir à Paris, où la façon de vivre et tant de spectacles étaient de nature à lui plaire, où il fallait avoir l'oreille bien fine pour saisir la rumeur encore lointaine de la Révolution en marche? La chose est possible. Pour sa part, en tout cas, l'agent du Séminaire, M. de Villars, n'était pas loin de penser qu'un long séjour à Paris risquait de dégoûter François Baillairgé, « comme bien d'autres, de s'en revenir dans son pays. » Le 26 août 1781, le jeune artisan regagnait Québec et le foyer paternel. Mais, selon toute vraisemblance, il ne fit que passer dans la maison du Sault-au-Matelot. Quels motifs le décidèrent à demeurer ailleurs et où vécut-il? Quels furent le cadre et la nature de ses débuts dans la carrière? Nous n'en savons rien. Nous serions toujours dans l'ignorance la plus complète de ce qu'il devint, entre son retour et l'année de son mariage (1787), s'il n'y avait pas désormais, pour nous renseigner, du moins à partir du 26 septembre 1784, le Journal tenu par lui.

Ce Journal, plus exactement cette partie du Journal, qui va de

septembre 1784 à décembre 1800, tient à la fois du livre de raison et du livre de comptes. Il renferme, inscrite au jour le jour, dans une langue qui ne se préoccupe pas de l'orthographe — comme c'était encore l'habitude, sauf chez les gens les plus instruits — la mention des plus menues dépenses ou des plus élevées, des événements les plus prosaïques ou les plus marquants de la vie familiale, sinon personnelle, et parfois d'incidents ou de faits d'intérêt public. Y prennent aussi place, à la date de leur réception et de leur livraison, les travaux divers confiés à l'artisan, les contrats plus détaillés, les sommes versées en acompte ou en paiement final, les noms des fournisseurs et ceux des clients. Il en résulte que la lecture du Journal de François Baillairgé ne se fait pas sans effort. A la vérité, il s'agit davantage d'un document à dépouiller, d'une pièce à analyser, que d'un ouvrage à parcourir d'un oeil plus ou moins curieux. Mais, l'opération menée à bonne fin, le lecteur patient n'a qu'à faire appel aux quatre règles simples, pour connaître sinon la somme totale des gains mensuels ou annuels de l'artisan, du moins l'estimation de ses dépenses, les gages d'une servante, le prix d'une douzaine d'oeufs, d'une livre de beurre ou de deux poulets, à Québec, sur la fin du XVIIIe siècle. Laissant à d'autres le soin d'apprécier l'oeuvre architecturale, picturale ou sculpturale de François Baillairgé, comme l'a déjà fait en partie M. Morisset dans ses articles de la revue *Technique*, notamment, il en suivra l'élaboration et le rayonnement, du moins jusqu'au début du XIXe siècle. Il précisera ce qui n'avait été souvent que pressenti ou entrevu sur la collaboration du père et du fils, ajoutera même à la liste des ouvrages déjà connus. Mais surtout il suivra, pour ainsi dire à la trace, l'artisan consciencieux et méthodique, attentif à satisfaire une clientèle nombreuse, le professeur entouré de ses apprentis ou de ses élèves, l'ami des livres, l'amateur de théâtre. Et que de détails essentiels ou en apparence insignifiants, qui permettront un jour — lorsque les sections manquantes du document seront, espérons-le, retrouvées — de dégager la véritable physionomie de maître François Baillargé, peintre de portraits, de tableaux et de décors, dessina-

teur, menuisier, architecte, sculpteur sur bois, professeur et comédien!

En attendant, nous avons la preuve qu'en septembre 1784, François Baillairgé habitait une maison construite sur un terrain dont il était le propriétaire, angle des rues Saint-Louis et Sainte-Ursule. Il s'y trouvait encore à l'époque de son mariage, trois ans plus tard, mais la quitta, en mai 1788, pour occuper, rue Saint-Louis toujours, une maison appartenant au sieur Gobert, puis, de 1789 à 1792, une maison du sieur Duval, enfin de mai 1792 à mai 1796, une autre maison du même Duval. Dans les premiers mois du XIXe siècle, Baillairgé possède, rue Saint-François (aujourd'hui rue Ferland), sa maison bien à lui, où il demeurera jusqu'à sa mort (1830), et sa propre boutique où il ne cessera point d'exécuter travaux de sculpture, dessins, plans et devis, tout en remplissant, comme successeur de son frère Pierre-Florent, la charge peu encombrante de trésorier de la voirie municipale.

François Baillairgé ne paraît pas avoir joui d'une santé très robuste, du moins dans les vingt ans qui suivirent son retour d'Europe. Coliques terribles ou fortes indigestions se suivent d'assez près, dont certaines « pour avoir mangé du pork frais » (sic). Fréquentes les interruptions de travail, qui durent plusieurs jours, voire quelques semaines. Ou bien, surtout entre mai et septembre, l'artisan en a assez de peindre ou de sculpter. Il gagne alors le verger qu'il possède tout près de chez lui, où abondent, à l'en croire, les groseilliers et les arbres fruitiers, et qu'il vendra pour trente guinées (environ \$112.00) au sieur Thomas-Asting Coffin.

Pour dellasser mon esprit de la peinture

Je fattigue mon corps à lagriculture . . . (sic).

D'un naturel affable, bienveillant, obligeant, il a beaucoup d'amis, qui sont plus ou moins ses clients, artistes comme lui, bourgeois, hommes de profession, militaires, sans parler de nombreux Anglais dont il recherche la compagnie, comme pour suivre le conseil donné par le grand-père Baillairgé à son fils Jean, dans une lettre du 30

janvier 1764 : « Entretiens-toi l'amitié des Anglais; c'est une nation qui fournit beaucoup de personnes de bon gouvernement, industrieuses et surtout fort laborieuses. » Quand il ne reçoit ni ne visite ses amis, c'est avec eux qu'il va voir jouer, au « Théâtre de Québec »,⁽³⁾ rue Saint-Louis, *le Cid* ou *les Fourberies de Scapin*, assiste à un spectacle de marionnettes ou à un concert. A l'occasion, il peint des décors, fait des maquettes ou des poupées. De là, peut-être, le goût qu'il prend au théâtre et la tentation, à laquelle il cède parfois, de tenir un rôle dans quelque comédie, après s'être même hasardé à lire, pour le public de camarades et d'amis, un prologue de sa composition.

La vie n'est donc pas trop pénible dans le Québec de la fin du XVIII^e siècle. Elle y est même parfois fort aimable, sans être agitée, surtout quand une présence féminine en augmente le charme. L'ancien rapin de Paris n'est pas insensible à cette présence, et le sourire de Mimi Pinson, moins répandu et moins aguichant, certes, sur les rives du Saint-Laurent que sur celles de la Seine, y est tout aussi captivant. Des initiales se répètent dans la colonne du grand livre où François inscrit ses dépenses : « Donné ou payé à J. P. . . . Laisser prendre à J. P. . . . A J. P. en sus de ses étrennes . . . Pour raccommodage de linge, à J. P. . . . A J. P. pour différents ouvrages . . . » Et J. P. a une soeur qui reçoit sa part de largesses, sous la forme d'un chelin ou d'un bouquet de fleurs, lorsque le galant, par exemple, ne peut les emmener toutes deux à la comédie. Car cette J. P. n'est autre que la jolie Josette Piémont, dit Boutin, née à Louisbourg d'où son père, d'origine italienne et soldat dans l'armée de l'héroïque gouverneur Drucourt, avait pu s'évader, avec femme et enfants, après la reddition de la ville. François la fréquente depuis au moins trois ans quand il se décide à l'épouser. Le 5 janvier 1787, nous apprend le Journal, il achète, au prix d'une livre, trois chelins et quatre sous,⁽⁴⁾ la dispense de deux bans; et, quatre jours plus tard, à six heures et

(3) Ce Théâtre a existé de 1774 à 1846, alors qu'il fut détruit par le feu.

(4) Compte tenu de la valeur d'achat : \$4.64. 1 louis ou 1 livre anglaise = \$4.00; 1 guinée = \$3.75; 1 chelin = 20 sous. Il y a aussi la livre de 20 sous, mais plus rarement.

demie du matin, le mariage a lieu dans la basilique Notre-Dame. Les frais de la cérémonie se sont élevés à \$4.00 à peine, partagés entre le curé, le vicaire et le sacristain.

Le nouvel époux a cependant feint d'ignorer que la signature d'aucun membre de sa famille n'est apparue au contrat ou à l'acte. Déception? Mauvaise humeur? Absence? Tout nous porte à croire que Jean Baillairgé n'approuva point le choix ou la décision de son fils qui avait alors vingt-huit ans. Quoi qu'il en soit, la réconciliation suivit de très près la brouille, si brouille il y eut, comme nous l'apprend cette phrase du Journal, à la date du 12 mars de la même année : « J'ai été hier dinner chez mon perre pour la première visite depuis mon mariage » (sic).

Il ne semble pas que la vie à deux ait sensiblement accru les dépenses quotidiennes. Tout au long des seize ans que couvre le Journal, il est rare qu'elles dépassent 125 livres (\$500.00) pour douze mois. L'année du mariage, elles ont atteint le plus haut sommet : 194 livres; mais, en 1792, elles se sont arrêtées à moins de 64 livres. Le loyer se maintient à peu près constamment à 15 livres par année. Il en coûte à maître François cinq chelins pour offrir des étrennes à son perruquier, Falardeau, — qui était son voisin et dont il fit le portrait — cinq ou dix chelins par mois pour une domestique, deux ou trois chelins tous les ans pour le ramonage des cheminées, un chelin pour une livre de saucisse, quatre sous pour une livre de beurre ou une douzaine d'oeufs, un chelin et demi pour une livre de café. Un mouton de trente kilos se vend un dollar et quelques sous, un cochon de cent cinquante livres, moins de neuf dollars, un quartier de boeuf de cent vingt livres, moins de cinq dollars. Fait-on à l'artisan l'honneur de le choisir pour parrain — et cela arrive plusieurs fois — le « compérage » ne lui revient guère à plus d'un dollar, dont cinquante sous pour la «grosse cloche » et autant pour la carriole ou la calèche. Est-ce son tour d'offrir le pain bénit à l'église paroissiale ? La dépense est de huit sous. La location d'une carriole, toute une demi-journée, pour les visites du Premier de l'An, se règle au prix de cin-

quante sous. Avec trois chelins, on s'approvisionne de vin pour la semaine entière, sans parler de la bière à six ou huit sous la bouteille, de l'eau-de-vie de France à cinq chelins le gallon.

A tout prendre, François Baillairgé est l'un de ces honnêtes bourgeois qui savent apprécier les plaisirs de la table et qui se les procurent le plus souvent qu'ils peuvent, sans prétention comme sans excès. A parcourir les écritures du Journal, si régulièrement tenues, on se fait une idée de ses goûts et de ceux de son épouse pour le cognac et les légumes importés, l'huile d'olive et les fromages raffinés. De même est-on renseigné sur les achats de bois de chauffage ou de vêtements, comme sur les menues dépenses quotidiennes. La jeune madame Baillairgé ne dédaigne pas, bien au contraire, de coudre et de raccommoder. Il lui faut donc des aiguilles, du fil, des étoffes, du ruban, de la mousseline. Quand elle met au monde, en avril 1789, ses deux premiers jumeaux — un garçon et une fille qui meurent presque aussitôt — et, en juin de l'année suivante, deux autres jumeaux qui passent aussi rapidement de vie à trépas, les honoraires du médecin s'établissent chaque fois à une guinée. Le 20 décembre 1791, c'est la naissance de François-Thomas, grâce à qui la tradition artistique des Baillairgé revivra et rayonnera avec plus d'éclat encore. Le prix de l'accouchement, tous soins compris, est, cette fois, d'une livre et cinq chelins.

Des joies et des deuils, des faits divers, des épisodes qui marquent la vie familiale, d'autres qui appartiennent à l'histoire, mais plus rarement, se mêlent ainsi, le long des pages du Journal, aux noms des produits les plus variés, tous suivis d'un chiffre, si minime soit-il, sans un commentaire, la plupart du temps, qui permettrait de fixer l'état d'âme de celui qui tient la plume. De la première à la dernière page, un seul thème, qui est l'événement extérieur. Josette Baillairgé commence à cuire le pain pour la maison, le 18 février 1789 : quelques mots et une date, sans plus. Et de même, le 20 juillet 1799, quand « Thomas va à l'école anglaise ». Il n'y a pas de servante pendant plusieurs semaines : François se contente d'écrire

qu'« il fait tout le ménage ». Survient la mort de sa belle-mère, un chiffre pour le prix du cercueil — dix chelins — et un autre pour le coût des funérailles — deux guinées et cinq chelins. Tantôt, c'est un objet perdu, tantôt, c'est une petite somme prêtée ou une plus grosse remise à Josette qui doit la « serrer » pour le paiement du loyer ou « pour avoir un cochon ».

Les Canadiens ne sont pas astreints au service militaire. En temps de paix comme en temps de guerre, la protection du pays est assurée par les « habits rouges ». Mais il existe une milice locale. François, qui avait quinze ans à l'époque du siège de Québec par les Américains, en aurait alors fait partie. On l'y retrouve quelques années plus tard, et nous apprenons, par le Journal, qu'il doit déboursier, en juillet 1787, quatre livres, trois chelins et onze pence — un peu moins de \$17.00 — pour l'achat d'un uniforme.⁽⁵⁾ Une nuit d'été, l'artisan se fait voler tous ses melons et concombres en couches chaudes. C'est donc qu'il a un potager. Il est rare qu'un événement arrive à vaincre son laconisme ou son mutisme : ni le décès, à l'âge d'un an de sa petite Josette-Henriette, ni la mort de sa mère, le 14 mai 1798. D'autre part, quand M. Hubert, curé de Québec, a « eu le malheur de se noyer en traversant de la ville à l'Île d'Orléans », François reconnaît que le prêtre « est généralement regretté pour son bon coeur et ses bonnes qualités. » Quelques jours plus tard, le 2 juin 1792, sous la mention d'un paiement de cinq chelins, fait à une dame Tranquille, il annonce simplement que « monsieur Plessis a été reçue (sic) curé de Québec. » Or ce monsieur Plessis, futur évêque, protecteur de Jean Baillairgé et de son fils, a eu son gros mot à dire lorsque les deux artisans ont obtenu, cinq ans plus tôt, l'important contrat du choeur et du retable de la cathédrale. Pour l'exécution de ces travaux, comme pour d'autres, c'est avec le père que l'entente a été conclue et que se fait le règlement des comptes. Or François, en recevant sa part, ne manque pas d'écrire dans le Journal qu'il a été payé par . . . le « sieur Jean Baillairgé », non sans que celui-ci, on

(5) En 1803, Baillairgé sera lieutenant dans le 1er bataillon de la milice à Québec.

le devine, se fasse parfois tirer l'oreille. A la vérité, on souhaiterait en connaître davantage sur les sentiments intimes de François, savoir de lui dans quels termes, par exemple, il était avec son père, lire les réflexions que pouvait lui inspirer tel ou tel incident de la vie familiale, sinon de la vie publique. Une seule fois peut-être, il se risque à émettre une opinion personnelle, au surplus fort modérée. A la date du 1er janvier 1792, il écrit que « le nouveau bill de Québec, ou, plutôt, l'amendement de l'ancien est mis en force le 26 décembre 1791 . . . » et que « 1792 est la première année libre du pays. »

Si intéressants et souvent révélateurs que soient les bouts de phrase ou les montants inscrits presque quotidiennement dans le Journal, c'est à d'autres titres que le document est précieux, qu'il confirme ou précise les renseignements déjà connus, voire qu'il projette une lumière nouvelle sur la vie et l'oeuvre de François Baillairgé.

Nombreux les amis qui fréquentent l'accueillante maison de la rue Saint-Louis ou l'atelier de la rue Sainte-Anne, amis et clients à la fois, comme le prince Edouard-Auguste, duc de Kent, père de la future reine Victoria, qui vécut à Québec entre 1791 et 1794, comme le brasseur James Grant ou le juge Jacques Baby, sinon simplement amis, quelle que puisse être la différence d'âge, comme le « rival en peinture », Louis Dulongpré, l'orfèvre François Ranvoyzé, le peintre allemand William Berczy, l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger ou l'abbé Jérôme Demers, professeur de physique au Séminaire. Tous sont à même d'apprécier l'érudition et l'habileté du jeune artisan qui les reçoit le plus souvent dans son atelier, sans que la conversation interrompe le travail du maître ou de ses apprentis. Car il faut que ces derniers, parmi lesquels le futur beau-frère de François, Joseph Girouard, et François-Xavier Berlinguet, gagnent leurs vingt ou quarante sous par jour, avec la nourriture en plus lorsqu'ils ont fait trois ans d'apprentissage. Et si abondantes que soient les commandes à remplir, les contrats à exécuter, seul ou avec son père, sinon avec son cadet, Pierre-Florent, François Baillairgé trouve le temps de donner des leçons, chez lui, de midi à deux heures, ou, à domicile, de six à

huit heures, après le coucher du soleil, « pourvu qu'il y ait plusieurs élèves ensemble et un bon prix. » Il en coûte une guinée le premier mois, une demi-guinée les autres mois, aux jeunes messieurs — les « jeunes dames » ne sont cependant pas exclues — qui veulent apprendre « à dessiner les plans, et l'architecture civile, la perspective et le paysage, les fleurs et les figures humaines dans les vraies proportions et suivant les principes de l'anatomie, » de même que les éléments de géométrie, « nécessaires aux dites sciences. » Ceux qui sont incapables de payer en espèces sonnantes peuvent à la rigueur le faire en nature : du sucre, des bas de soie, un chapeau ou de la dentelle, quand ce n'est pas un *vas necessarium* ! Pris au hasard, ces élèves s'appellent Amable Berthelot qui deviendra député de Québec, puis de Kamouraska, Joseph Bouchette, Xavier de Lanaudière, qui remplira la fonction de secrétaire français du Conseil exécutif, l'orfèvre Michel Létourneau, Narcisse Panet, fils de Pierre-Méru Panet et neveu de Jean-Claude-Pascal Taché, fils du seigneur de Kamouraska, futur notaire et oncle de sir Etienne-Pascal Taché. Quelques-uns sont des anglophones, tels les fils du juge Thomas Dunn et ceux du directeur des Postes, Hugh Finlay.

Il ne semble pas, d'après le Journal tout au moins, que François Baillairgé ait eu fréquemment l'occasion d'exercer sa compétence d'architecte avant le début du XIX^e siècle. Des plans et devis pour une distillerie (1787) et une brasserie (1791), qui lui sont demandés par James Grant, les plans de trois maisons pour le capitaine Alexandre Fraser et d'une maison pour l'avocat Joseph-François Perreault : c'est à peu près tout. Ajoutons-y les plans du Palais de Justice qui lui sont confiés par Jonathan Sewell en 1799. Avec la première prison de Québec, construite en 1809 et devenue le *Morrin College* quelque cinquante ans plus tard, et la première église Saint-Roch, érigée entre 1811 et 1816, détruite avant même d'être achevée,⁽⁶⁾ le Palais de Justice, incendié en 1873, est la plus importante contri-

(6) Reconstituée de 1817 à 1818, sous la direction et d'après les plans de Baillairgé, l'église paroissiale disparut lors du terrible incendie de mai 1845.

bution de Baillairgé à l'art de bâtir. La composition de retables et de meubles d'église, avant comme après 1800, a fait davantage pour la renommée de l'« architecte décoratif ».

En vérité, il est peu d'églises, à Québec même et dans la région, sur l'une ou l'autre rive du fleuve, où les services de maître François ne furent pas requis. Après les autorités de la cathédrale qui commandent au peintre une *Sainte Anne*, ce sont celles de l'Hôtel-Dieu qui veulent les douze Apôtres pour la chapelle de l'hôpital, ou bien c'est la fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies qui réclame un *Sacré-Coeur* et une *Présentation au Temple*, celle de Kamouraska un *Saint Louis*. Quelques-unes de ces toiles étaient déjà connues, grâce aux livres de comptes paroissiaux, mais le Journal confirme ou précise l'existence de plusieurs autres, comme celle que le peintre exécuta, en 1795, pour l'église de Lotbinière — *Saint Michel terrassant le démon* — faite en vingt-deux jours, au prix de six louis, et « à ma volonté », écrit l'artiste, ou le *Saint Louis* qui demanda trente-six jours d'ouvrage. Connues ou non, les oeuvres picturales de Baillairgé rachètent rarement par l'éclat du coloris le vide de la composition et le trait trop accusé du dessin. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir fait l'essai de différents poils pour les pinceaux ou les brosses : poil de la queue d'écureuil de Russie, « très mou », qui n'a pas son pareil pour les pinceaux, poil de la queue de vison, très court, excellent pour les petites brosses, alors que celui du chien à poil ras est sans égal pour les brosses ordinaires ! Il est vrai que, la peinture à l'huile étant alors d'un prix inabordable, l'artiste employait une peinture faite d'ocre ou de craie rouge. Mais le procédé seul ne suffit pas à expliquer, même s'il les excuse, la fréquence des tons sombres et la lourdeur des plans qui caractérisent, comme l'affirme M. Gérard Morisset, la plupart des tableaux de maître François, peut-être aussi la majorité de ses portraits.

Portraits à l'huile, pastels ou miniatures donnent lieu à de fréquentes entrées dans le Journal. Il y en a quelques douzaines. Pour une guinée, pour quatre ou cinq louis tout au plus, Baillairgé peint

ou dessine les traits de Ranvoyzé, ceux de Pierre-Ignace Aubert de Gaspé, du juge Baby, du député Louis-René Boileau, de Georges Chaussegros de Léry qui fut précepteur des enfants du tsar Alexandre Ier, ou de dignes Anglaises. Très souvent, semble-t-il, c'est pour son plaisir ou l'agrément de ses amis qu'il oeuvre, par exemple quand il fait le portrait de sa femme, de ses enfants, de son beau-père ou de Mlle Amable Plessis, soeur du futur évêque. Il s'y prend même quatre fois pour son propre portrait, avant de confier au Journal que ce portrait « est à présent fait en maître ». Tant mieux si le souci de plaire au client répond aux exigences de sa conscience professionnelle. Un jour de juillet, voilà terminé le portrait de madame Perrault, mère de Joseph-François. Mais la tête laisse à désirer. Qu'à cela ne tienne : l'artiste la repeint pour deux louis. Bien plus, trouvant que le corps est trop vieux, il repeint la robe pour son honneur. Et, pour son honneur toujours, une autre fois, il termine « du mieux qu'il peut » le portrait « en grand et à l'huile » d'un certain capitaine Graham. Car, après trois séances, l'officier anglais n'a plus voulu poser; il refuse même de payer le peintre qui a besoin d'argent. Baillairgé n'a qu'une parole. Le portrait fini, il l'accroche à sa fenêtre, non pas tant avec l'espoir de le vendre qu'avec l'idée de punir Graham « par les moqueries de ses amis ». Rien d'étonnant que maître François estime plus agréable et profitable de faire des portraits pour le notaire Pierre-Louis Descheneaux, juge à Trois-Rivières, ce dernier ayant convenu de verser à l'artiste cinq chelins par jour, de le nourrir, de lui rembourser ses frais de voyage, « temps courant depuis le départ de Québec ».

Moins habile à manier le pinceau que la hache ou la gouge, Baillairgé éprouve parfois le besoin d'être conseillé. Non seulement il accepte la critique, mais il la sollicite, comme en témoigne cet avis qu'il fait paraître, sous sa signature, dans la *Gazette de Québec* du 29 septembre 1785 : « Je, soussigné, prie messieurs les amateurs et connaisseurs en l'art de peindre, de vouloir bien se transporter à mon atelier, rue Sainte-Anne, près la cour du docteur de Montmollin, pour voir et examiner un tableau de ma composition, représentant Saint

Pierre et Saint Paul, fait pour le maître-autel de l'église de la baie de ce nom. Privé en ce pays des leçons nécessaires pour me guider en cet art, j'espère que la critique et les avis des fervents me conduiront à la perfection où j'aspire. »

Tableaux d'église et portraits ne sont pas seuls à occuper le peintre. Mais qui nous dira où se trouve — si elle n'a pas été détruite — cette « image des francs-maçons », payée seize piastres par un monsieur King? Que sont devenus les quatre tableaux allégoriques et « transparents », commandés à Baillairgé par Langlois, cuisinier du Château, pour orner la table de sir Allured Clarke, administrateur du Bas-Canada, exécutés en « trois jours et un quart », et payés deux louis? Il nous en reste au moins, grâce au Journal, la description pittoresque, de la plume même de l'artiste. Nous savons ainsi que le premier tableau représentait douze coeurs sur un piédestal et un treizième sur le pavé d'une salle, becqueté par une colombe, que le deuxième tableau montrait Mercure apportant la constitution (de 1791) au gouverneur Clarke, le troisième, le Canada sous le symbole d'un Sauvage recevant le prince Edouard sur les bords du fleuve. Quant au quatrième, il est tout à la gloire de l'Altesse Royale montée sur la roue de la Fortune, écrasant le vice qui « lui sert de degrés ». Le prince s'appuie « d'une main avec son épée sur le moyeu de la roue; il s'élance en haut; la victoire descend dans un nuage et le couronne de lauriers; la Renommée est derrière et publie ses exploits. »

Si actif que soit l'artiste, aussi disposé à peindre des tambours et des enseignes, à vernir ou peindre des carrioles et des calèches qu'à dessiner des portraits, c'est tout de même le sculpteur qu'on réclame le plus souvent. De fait, Baillairgé est essentiellement un sculpteur. Amateur dans l'art de peindre, il n'est vraiment et totalement à l'aise que dans la sculpture d'où il a tiré la part la plus riche, la plus originale, la plus somptueuse et la plus abondante de son oeuvre. Le seul décor de Saint-Joachim, exécuté entre 1816 et 1825, mais dont la première pièce — un tabernacle — est de 1783, suffirait à en témoigner. Or il y a bien autre chose. Pas un mois ne se passe, en effet, sans que le Journal enregistre une ou plusieurs commandes. Il

arrive, comme pour le retable de Saint-Jean-Port-Joli ou celui de l'église de L'Islet, pour des statues à La Pérade ou à Maskinongé, que l'artisan soit associé à son père, ou, comme pour le choeur de la cathédrale de Québec, qu'il le soit à son père et à son frère, Florent. Or, précisément, lorsque le travail est l'oeuvre commune du père et des fils, l'artiste ne parvient pas toujours à cacher son dépit, à l'heure du règlement de comptes. Oh! un dépit qui s'exprime discrètement, ici et là dans les colonnes du Journal, en des termes qui traduisent mal la contrariété du sculpteur, plus ou moins persuadé de n'avoir pas reçu sa juste part du prix convenu. Ainsi en est-il pour le choeur de Notre-Dame de Québec, dont la décoration est presque entièrement l'oeuvre de François qui touche à peine 11.000 des 25.000 livres⁽⁷⁾ payées par la fabrique. Ainsi en est-il du retable de l'église de L'Islet, exécuté au prix de 6.000 livres, dont 3.800 pour le même François qui aurait dû recevoir davantage s'il n'avait, de son propre aveu, commis « la faute d'avoir fait le plan trop riche. »

Baillairgé est, du reste, plus fréquemment seul qu'associé, à mesure que grandit sa réputation. Il est seul pour refaire des statues de la Vierge dans l'église de l'Ancienne-Lorette, pour orner le banc d'oeuvre de l'église de Berthier-en-bas, y raccommorder des statues dont il doit en outre repeindre les « parties nues », pour exécuter des bas-reliefs dans l'église des Eboulements, entre autres cette *Assomption de la Vierge* que le curé Paquet veut « simple, sans confusions, et les groupes bien débrouillés », pour sculpter des chandeliers, des cadres, des pots à fleurs à Saint-Antoine-de-Tilly, des statues à Saint-Charles-de-Bellechasse, des tabernacles ou des crucifix à Saint-Pierre-de-Montmagny. Parfois, il faut réparer, et le peintre sculpteur convient avec le curé de Saint-Roch-des-Aulnaies que celui-ci lui « donnera dix chelins pour raccommorder sa petite Vierge par le bas du corps, lui redresser les jambes en sorte qu'elle paraisse debout »; ou bien il consacre toute une journée — le 8 avril 1788 — à refaire et peindre « la tête du coq des Pères Récollets qui, en tombant avec la croix,

(7) Livres de 20 coppers ou sous chacune.

s'était cassé la tête par le formidable coup de vent de ces jours derniers » (*sic*).

Il serait fastidieux de dresser la liste de tous les travaux de sculpture qui sont inscrits dans le Journal. Les uns, comme le choeur de la cathédrale⁽⁸⁾ ou le décor de Saint-Joachim, exigent des mois, sinon des années de travail. Les autres, retables, cadres, chandeliers, bancs d'oeuvre, quand ce n'est pas une crose pour « l'évêque irlandais d'en bas » (Mgr James-Louis O'Donnell, de Saint-Jean de Terre-neuve), sont faits en quelques jours ou quelques semaines. Mais la clientèle de Baillairgé n'est pas uniquement d'église. Des douzaines de simples laïques, bourgeois, officiers anglais, commerçants, petits et hauts fonctionnaires, ne veulent pas d'autre sculpteur que lui, quand ils ont le besoin ou le goût d'une enseigne, d'un cadre, dont François confie la dorure aux Ursulines ou aux Dames de l'Hôpital-Général, d'un porte-livres, de têtes de marionnettes, voire d'un cheval de bois, « monté sur deux patins roulants et bien écartés l'un de l'autre pour plus de solidité », d'un moule de pain d'épice ou d'une chaise. Ces clients s'appellent Laurent Amyot, François-Joseph Cugnet, le baron de Longueuil, le juge en chef Osgoode, lady Dorchester elle-même. Ou bien, ce sont des frises, des guirlandes, des sceptres, des couronnes pour l'Arsenal et le Château Saint-Louis; c'est, au prix de cinq livres, quinze chelins et dix pence, la Mase de la Chambre d'Assemblée qui siège alors dans l'ancienne chapelle du palais épiscopal de Mgr de Saint-Vallier.

Le plus illustre des clients de Baillairgé est sans contredit le prince Edouard-Auguste, duc de Kent, et davantage ami que client. S'agit-il de vernir ou de peindre les carrioles et calèches de l'Altesse Royale, de sculpter les armoiries du prince? Maître François est certain de décrocher la commande. Il accueille le duc dans son atelier et l'y fait même poser, notamment pour une « figure de navire représentant le prince Edouard, de la longueur de sept pieds anglais ». Car — et c'est peut-être la plus intéressante révélation du Journal —

(8) D'avril 1787 à avril 1793.

François Baillairgé a compté, parmi ses clients, plusieurs propriétaires ou capitaines de navires — goélettes, brigantins et barques — pour lesquels il a sculpté maintes figures de proue. Ces figures, que lui demandent un capitaine Beatson, un capitaine Beaumont, un capitaine Morency, ou un armateur comme Alexandre Fraser, ou des constructeurs du nom de King, Munn ou Black, représentent des lézards et des castors, des Turcs et des Sauvages, des chats et des dragons. Quand le navire, tel celui du capitaine Paterson, s'appelle le *London*, une figure de femme, cheveux longs et flottants, ayant une couronne sur la tête et habillée d'une robe à la lévite, représente la capitale de l'Empire. Mais quand le navire, construit par M. Black, doit prendre le nom de *Prince Edward*, il est normal que la figure de proue soit le duc de Kent; et le prix convenu est de quinze louis.

Il n'est rien de tel qu'une correspondance ou un journal, sauf de rares exceptions, pour nous rendre sensible la présence des êtres disparus. C'est dans une lettre, dans quelque papier jauni, que, le plus souvent, l'homme se livre tel qu'il fut, avec ses qualités et ses défauts, qu'il lève ou soulève le voile sur ses rêves et ses déceptions, ses joies et ses peines, ses habitudes de travail et ses goûts ou ses dégoûts. Le Journal de François Baillairgé n'échappe pas à la règle. Quel que soit le laconisme, apparemment voulu, de son auteur, c'est un document du plus haut intérêt. La biographie d'un des artistes canadiens le plus réputés n'en sera, grâce à lui, que davantage vivante le jour où elle tentera la plume d'un habile écrivain, et la grande histoire elle-même — celle de la société québécoise de la fin du XVIIIe siècle — y trouvera largement son compte.

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to Louis Fréchette, written in a cursive style with a long, sweeping underline.